Ref. formation 202112105735

CAP coiffure option colorimétrie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE
BOULET Isabelle
05.55.24.52.45
brive@groupe-terrade.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation initiale CAP Coiffure est normalement prévue en 2 ans, cependant les élèves ayant 17 ans ou plus l'année d'inscription peuvent être admis en CAP Coiffure en 1 an. La rentrée scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre et la sélection se réalise sur entretien individuel.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le CAP Métiers de la Coiffure est une formation diplômante. Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans : • Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ; • L'accueil de la clientèle ; • Le conseil et la vente de service et de produits. Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise. Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants : • Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ; • Secteur du spectacle et de la mode ; • Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées). Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à : • Respecter la réglementation et les normes en vigueur ; • Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ; • Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ; • Utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ; • Adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure. Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe. L'autonomie et la responsabilité s'exercent dans le cadre défini par le (la) chef(fe) d'entreprise.

Contenu et modalités d'organisation

Réalisation de prestations de coiffure Nombre d'heures] Tâches communes aux activités du pôle 1 : T1.1 Préparation, gestion et remise en état des postes de travail T1.2 Entretien des matériels (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail T1.3 Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement retenue dans l'entreprise T1.4 Auto-évaluation de la qualité de la réalisation 1.A Elaboration d'un diagnostic 1.B Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire 1.C Réalisation de techniques de base de coiffure Pôle 2 Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise Nombre d'heures] Tâches communes aux activités du pôle 2 : T2.1 Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels 2.A Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous 2.B Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires 2.C Contribution à l'activité de l'entreprise

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - ***Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)***

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00334435	du 11/09/2023 au 27/06/2025	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE		Non éligible	Contrat pro
00334438	du 11/09/2023 au 27/06/2025	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE		Non éligible	Contrat app
00334429	du 11/09/2023 au 27/06/2025	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ECOLE SILVYA TERRADE BRIVE		MON COMPTE FORMATION	FPC